SNUipp FSU Pas-de-Calais

Arras, le 19 juin 2020

David BLOTHIAUX
Alexandra DEHOUCK
Maxime VASSEUR
Co-secrétaires départementaux

A
Monsieur le Directeur Académique

Objet : mise en place du dispositif « Vacances apprenantes »

Monsieur le Directeur académique,

Dans le contexte sanitaire que nous connaissons, où les enseignements ont dû se faire à distance depuis le 13 mars dernier, l'organisme « *Agir pour l'école* » tente de présenter son opération « *un été pour préparer le CP* » comme la solution miracle, « *au chevet* » des futurs élèves de CP de certains quartiers populaires de notre département.

Ce projet de « *vacances apprenantes* » pourrait se déployer dans plusieurs endroits avec l'objectif affiché de « *permettre aux enfants de Grande Section de maternelle de rattraper le travail de la phonologie, habituellement mené en mars-avril en GS, au mois de juillet, grâce aux outils numériques de l'association*. » Après une période de trois semaines de stage, tous les matins de juillet, encadrée par des membres de cet organisme aux compétences pédagogiques non reconnues, il est prévu une seconde période de cinq semaines de sessions courtes et quotidiennes à la maison, sur support numérique.

Contournant ainsi la résistance des enseignants et le Code de bonne conduite des interventions des entreprises en milieu scolaire détaillé dans la circulaire ministérielle de 2001, « *Agir pour l'Ecole* » veut s'adresser directement aux parents et s'appuyer sur l'enseignement distanciel qui continue d'isoler les élèves. Cette individualisation excessive accentuera les inégalités.

« *Agir pour l'école* », contrairement aux mouvements d'éducation populaire, n'est pas agréée comme association complémentaire de l'École et ses protocoles suscitent de nombreuses réserves et critiques. Ce dispositif ne pourra certainement pas garantir la protection des données personnelles des élèves et de leur famille, conformément aux lois en vigueur. L'efficacité présumée de sa méthode n'a jamais fait l'objet d'une validation scientifique indépendante ou issue de l'Education Nationale.

Nous tenons donc à rappeler une nouvelle fois qu'« *Agir pour l'école* » est un organisme financé par des multinationales très éloignées du monde éducatif, notamment Total, Société Générale, AXA, HSBC, Dassault… Imposer dans l'Education Nationale la vision pédagogique libérale et rétrograde d'une officine privée nous conduit vers la privatisation de l'Ecole républicaine. Comme le disait Jean Zay : « *Les écoles doivent rester l'asile inviolable où les questions des Hommes ne pénètrent pas* ».

Ainsi, dans notre département, des « chargés de mission » au profil commercial, rémunérés par cet organisme, ont un accès sans réserve aux classes et aux animations pédagogiques et donnent des

directives aux enseignants concernés, faisant fi des conseillers pédagogiques, des IEN, ou encore des programmes nationaux en réduisant drastiquement le temps consacré à certains apprentissages (artistiques, sportifs, culturels...) et à certains dispositifs réellement adaptés à la réussite des élèves.

La mise en place de ces « Vacances apprenantes », au prétexte que le confinement a creusé les inégalités scolaires, est donc un nouvel affront fait à l'Ecole républicaine.

Au sortir de longs mois où tous les élèves ont été éloignés, et parfois complètement coupés de l'école, ce type de protocole, en lieu et place de vacances qui pourraient être source de découvertes culturelles et de pratiques éducatives enrichissantes et émancipatrices, ne manquera pas de provoquer à nouveau le même type de difficultés que beaucoup d'enfants et leurs familles ont rencontré lors du confinement (conflits intrafamiliaux autour du travail scolaire, évitement, décrochage...). Ce protocole est contreproductif pour des enfants qui ont droit à de vraies vacances et ont avant tout besoin de ressourcer leur envie d'apprendre par la socialisation et l'ouverture, en particulier dans les accueils collectifs de loisirs et colonies de vacances proposés par les acteurs reconnus de l'Éducation Populaire.

Enfin, dans le Pas-de-Calais, le dispositif « *un été pour préparer le CP* » est présenté à plusieurs municipalités opératrices des « vacances apprenantes » par les services de l'Éducation nationale : il est inadmissible que notre institution puisse faire la promotion d'une officine privée. Le SNUipp-FSU dénonce avec force ces pratiques contraires à la déontologie et aux valeurs du service public, tout entier mobilisé pour préparer une rentrée 2020, qui pourra compter sur le professionnalisme des enseignants, comme sur celui des acteurs de l'éducation populaire.

Le SNUipp-FSU met en garde les élus du département sur ce projet et appelle les personnels de l'Éducation nationale à ne pas entrer dans les différents dispositifs mis en place par « *Agir pour l'École* ».

Veuillez croire, Monsieur le Directeur académique, en notre sincère et profond attachement au service public d'éducation.

Pour le co-secrétariat du
SNUipp-FSU Pas-de-Calais
Maxime VASSEUR

Copie adressée aux IEN